

**Vide Grenier de la Glisse
Parking de l'Estacade, Vieux Boucau
Dimanche 3 Juin 2018**

Organisé le Vieux Boucau Surf Club - Association Loi 1901
www.surfclub-vieuxboucau.com
info@surfclub-vieuxboucau.com

> Règlement

- **La manifestation** est ouverte à tous les particuliers vendant des articles et accessoires liés aux sports et aux activités de glisse, interdite aux professionnels.
- Les exposants pourront s'installer à partir de 8h et remballer à 17h.
- Le règlement de l'emplacement ne sera en aucun cas remboursé sauf si la journée ne devait pas avoir lieu. Le mauvais temps n'étant pas une cause de remboursement.
- Les exposants sont responsables des produits qu'ils mettent en vente. Les vendeurs sont responsables de leur zone qu'ils occupent, de la sécurité, de leurs installations et de leur montage. Il leur est demandé de laisser propre l'emplacement qui leur aura été attribué.
- Les transactions sont sous la seule responsabilité des parties concernées.
- L'association décline toute responsabilité en cas de perte, de vol et/ou de sinistre des objets et en cas de litige d'un vendeur avec les agents des contributions, de la concurrence de la consommation et de la répression des fraudes.
- La vente de nourriture et de boissons est exclusivement réservée aux organisateurs.
- Les réservations sont effectives que lorsque l'association détiendra toutes les pièces.
- Les exposants déclarent sur l'honneur ne pas avoir participé à plus de 2 autres vide-greniers de même nature au cours l'année civile (article R321-9 du code pénal).
- 3 euros le mètre linéaire

> Réservation

Nombre de mètre(s) réservé(s) : x 3 euros = euros

Nom
Prénom
Adresse postale complète

Téléphone
Mail

J'atteste avoir pris connaissance du règlement ci-dessus et accepte le contenu.

Date
Signature

Informations :
Vincent 06 03 06 06 42
info@surfclub-vieuxboucau.com